

celles gardées par Baussac sont restées intouchées, car on avait peur de lui ; il avait un fusil et on pensait qu'il pourrait tirer sur ceux qui viendraient voler. Une sentinelle originaire de Save qui gardait les maisons des français intimidait les gens en leur disant qu'il allait les dénoncer à Baussac. Je l'ai revu vers le 15 juillet 1994 à Kibeho accompagné d'une soeur blanche et des soldats français quand les Inkotanyi avaient déjà pris Butare. Ils étaient venus prendre des documents à l'école secondaire Marie Merci ».

81. Jean de Dieu Tuyisenge

Jean de Dieu Tuyisenge est un ancien sous-lieutenant, originaire de l'ex-commune de Rutongo, ex-Kigali-Ngali, qui a été recruté le 3/9/1990 pour le service militaire à l'Ecole supérieure Militaire (ESM). Il y a reçu une formation accélérée de neuf mois, après quoi il a été affecté à la gendarmerie, groupement de Kigali qui opérait à Kacyiru. Dès le 30.6.1991, il a été sur le front pendant deux mois avec le 5^{eme} bataillon de l'unité de la gendarmerie spécialisée pour le combat. De retour, il a été transféré au service technique de la gendarmerie de Kigali, jusque fin 1992. Début 1993, il a été envoyé à Gisenyi pour renforcer le groupe de gendarmes qui devaient arrêter les massacres des Tutsi de Gisenyi. Trois ou quatre mois après, il a été respectivement déployé au service technique de la gendarmerie de Kigali, au Centre d'instruction et d'entraînement (CIE) de Bugesera au groupement de Gikongoro et au groupement de Ruhengeri d'où il est parti en stage à l'ESM jusqu'au 6.4.1994. Actuellement, il est emprisonné pour crime de génocide, et a été entendu par la Commission en dates du 17 Août 2006, 29 août 2006 et du 9 mars 2007. Il témoigne sur la responsabilité des militaires français dans le génocide, notamment par t la formation des milices, l'encadrement serré des Far, le soutien inconditionnel du régime de l'époque, et leurs activités sur les barrières, ainsi que la participation au combat.

« Les Français ont joué un rôle très important parce qu'ils sont parmi ceux qui ont formé des gens qui ont été utilisés pour tuer. Il y a un groupe qui s'appelait 'TURIHOSE' [signifiant nous sommes partout], qui était constitué par des Interahamwe et les Impuzamigambi. Les Impuzamigambi étaient la jeunesse de la Coalition pour la défense de la République (CDR). C'était un groupe dans lequel ceux qui n'étaient pas ethniquement mélangés pouvaient entrer. C'était un groupe qui avait reçu un entraînement pour accomplir des actions spéciales. [...] Les Français, à ce moment là, formaient des 'TURIHOSE' à Kibugabuga, ce que je dis, c'est ce que j'ai vu, même si je ne me souviens plus des noms. Un Français travaillait avec un sous- lieutenant qui s'appelait Toussaint, qui était un des chefs des Commando de recherche et d'action en profondeur (CRAP). [...] Je le connaissais bien, nous avons étudié ensemble.

Dans ce cadre, les militaires français du groupe Département d'assistance militaire (DAMI) ont entraîné les Interahamwe à Nyakinama, ainsi que les ex-Far et Interahamwe à Gabiro. Les ex-Far qui avaient reçu la formation de la phase individuelle ainsi que les Interahamwe ayant le même niveau suivaient des entraînements identiques. Ces deux groupes avaient des cartes d'identification différentes. Les ex-Far avaient une carte portant mention de leur numéro matricule et après la formation ils étaient intégrés dans l'armée. Tandis que les autres avaient la carte TURI HOSE et rentraient chez eux après la formation ».

Il évoque en outre la présence des militaires français à différents niveaux dans l'armée rwandaise de l'époque :

« J'ai personnellement travaillé avec un gendarme français qui avait le grade d'adjudant-chef nommé Charles Jacky et qui était conseiller technique au garage du service technique de la gendarmerie. J'ai constaté que, chaque fois, lorsqu'il me conduisait en ville pour contacter les commerçants ou d'autres garagistes, ce militaire passait d'abord au bureau de l'ambassade de la France, sûrement pour donner des rapports de la situation et recevoir des directives nécessaires. J'ai connu d'autres militaires français affectés dans d'autres services tel que le colonel Dany, conseiller du chef de l'état major, le major Carson qui travaillait au fichier central, et six autres affectés à l'EGENA dont les noms m'échappent. Il y en avait aussi un autre qui était conseiller à la présidence de la République.

Je connais également deux autres qui étaient affectés respectivement à l'état-major de la gendarmerie et à l'état-major de l'armée, ainsi que celui qui était conseiller au ministère de l'intérieur. Aussi des militaires français ont donné une formation « CRAP » plus avancée par rapport à celle des commandos. C'est le sous-lieutenant Toussaint chef du groupe « CRAP », qui nous a donné cette formation. Nous avions la mission spéciale de mener des opérations de reconnaissance dans le camp ennemi, tuer les Tutsi et ériger des barrières sur les routes. A ce titre, je rappelle que ce groupe avait bloqué les routes le jour où les ex-membres du parlement à base élargie avaient prêté serment ».

Il décrit en plus le soutien inconditionnel de la France au régime ségrégationniste de l'époque : *« En fait, dès le début de la guerre d'Octobre 1990, plusieurs pays sont intervenus pour appuyer le gouvernement rwandais notamment, la France, l'ex- ZAIRE et la Belgique. Le gouvernement rwandais avait réparti les tâches entre ces intervenants étrangers, et la France jouait le rôle de la police administrative chargée de contrôler les laissez-passer et autres papiers d'identité. C'est dans ce cadre que les militaires français avec les gendarmes tenaient des barrières à chaque entrée de la ville de Kigali. Une barrière a d'abord été érigée à Shyorongi pour être transférée*

ensuite à Giticyinyoni, une autre était à Nyacyonga, et la dernière à un endroit dénommé « kuri cumi n'icyenda » [dix neuf] du côté de Kabuga.

Les militaires français étaient suffisamment informés pour effectuer un contrôle ethnique sur base des pièces d'identité et de la morphologie. Lorsqu'une voiture arrivait à une des barrières, ils vérifiaient les pièces d'identité et le gendarme rwandais traduisait. Si la personne contrôlée était tutsi, ils la faisaient sortir de la voiture et l'amenaient au fichier central. C'est ainsi que vers fin de 1991 les militaires français ont fait sortir une fille nommée Julienne de la voiture à la barrière de Giticyinyoni. Moi et un collègue gendarme du nom de Burahima sommes arrivés à cette barrière lorsque les autres passagers, qui étaient avec elle, criaient et pleuraient en disant que les Français avaient amené la fille. Les Français l'ont gardée après avoir constaté qu'elle était tutsi. J'étais là. Ils l'ont conduite dans un garage désaffecté situé près de la barrière. Quelques temps après, ils sont revenus avec elle. Elle pleurait. Finalement, j'ai su par ses amies que ces Français l'avaient violée. Elle a été ensuite conduite au Fichier central par un véhicule de la gendarmerie. Je n'ai pas su la suite.

Si au fichier central l'identité tutsi était confirmée, la personne arrêtée était tuée et son corps déposé à la morgue du Centre Hospitalier de Kigali centre hospitalier de Kigali (CHK) qui lançait des communiqués nécrologiques pour signifier aux membres de la victime que son corps avait été retrouvé dans la rue. Par après, les cadavres des Tutsis tués étaient jetés dans le parc national, ou tout simplement dans les buissons, puisque le CHK commençait à se rendre compte de ce qui se passait réellement.

Par ailleurs au retour du président Habyarimana de France, le 3/10/1990, il a convoqué une réunion des chefs d'état-major de la gendarmerie et de l'armée, ainsi que le secrétaire général du ministère de la Défense (MINADEF) et ses conseillers. Cette réunion mit en place l'opération hirondelle chargée de repousser l'armée du FPR à Kagitumba et d'éliminer tous les Tutsi instruits et/ou nantis, ainsi que tout autre habitant de Kigali et des environs qui pouvait donner un soutien au FPR. Au cours de cette réunion, il a été décidé que dans la nuit du 4/10 au 5/10/1990, les militaires de tous les camps militaires devaient tirer en l'air pour simuler que la ville avait été attaquée par les Inkotanyi, et le lendemain, toutes ces personnes suspectées d'être complices ont été arrêtées sur base d'une liste du fichier central datant de 1988. Je tiens à préciser à ce point que le fichier servait de base de données en matière de sécurité intérieure du pays. Les personnes suspectes étaient identifiées et listées par les agents du fichier central, et les conseillers de secteurs étaient informés de l'attaque du pays par le FPR. Après cette mise en scène, les tutsi identifiés ont été arrêtés comme complices des Inkotanyi qui voulaient attaquer la ville de Kigali et ont été séquestrés au stade régional de Kigali. Personne n'a été tuée par arme, le but était de les laisser mourir de faim et de dissuader les

autres de supporter le FPR. Les pays comme la Belgique ont dénoncé ce simulacre du gouvernement rwandais similaire à celui des Nazis. Par contre le gouvernement français a continué à envoyer des militaires et des armes pour appuyer le Rwanda dans cette situation ségrégationniste.

En outre, en tant qu'agent du service général de renseignement depuis 1988, j'étais au courant que l'ex-président du FPR et les membres de sa délégation avaient été invités en France afin de les piéger et les y emprisonner d'abord, pour ensuite les extraditer au Rwanda. J'ai eu connaissance d'une réunion tenue le 12/10/1991 par président Habyarimana avec des militaires et quelques civils intimes au cours de laquelle la préparation du génocide a été amorcée et son exécution recommandée dans les meilleurs délais. C'est ainsi qu'il a été mis en place une commission chargée d'élaborer le statut des Interahamwe et d'organiser discrètement les massacres des Tutsis.

A ce propos, la France, par le biais de ces différents conseillers et attachés aux services clés, était informée de ce plan et l'avait même soutenu. Cela est confirmé par la formation que les militaires français avaient donnée aux Interahamwe qui ont exécuté le génocide. A mon avis, la France a participé à la planification des actes de ségrégation ethnique au Rwanda, puisqu'elle ne les a pas dénoncés, alors qu'elle avait des conseillers techniques dans les ministères clés ».

Au sujet de la participation au combat :

« Les militaires français ont également participé au combat, dépassant ipso facto les accords de coopération entre la France et le Rwanda. Il existait une convention explicite de coopération entre le Rwanda et la France portant sur l'encadrement, mais les militaires français sont allés au-delà, puisqu'ils ont même participé aux combats avec des armes lourdes du genre canon 105 et mortier 120 qu'ils avaient apportées. Ils ont installé ces armes dans la région de Butaro, dans la région de Rusumo, ainsi que sur la route qui mène aux lacs Burera et Ruhondo afin de pouvoir pilonner la zone occupée par les Inkotanyi. Ils ont appuyé les ex-fars dans la région de Mutara dans le cadre de l'opération hirondelle ainsi que dans les volcans. »

82. Samuel Zirimwabagabo

Samuel Zirimwabagabo est originaire du district de Nyabihu, province de l'Ouest. Il a fait. Après sa formation à l'EGENA (Ecole de la Gendarmerie Nationale) en 1991, il a servi dans différentes unités dont le Groupe mobile et le Groupement de gendarmerie à Kigali ainsi que le Groupement de gendarmerie de Kibuye. Après la défaite des FAR, il retourne à la vie civile. La commission l'a entendu à huis clos comme

témoin de faits le 11/09/2007. Son témoignage porte sur la participation des militaires français au combat, le viol, la formation par les Français, les meurtres et assassinats.

Concernant la participation au combat, il déclare : « *Lorsque nous étions à l'EGENA, notre formation a été interrompue par des attaques du FPR dans la région de Ruhengeri. Bien que nous étions étudiants, nous avons été obligés d'installer des défenses pour protéger notre école. Moi, j'ai fait partie d'un groupe qui a occupé une position juste derrière l'école secondaire APICUR. A partir de notre position nous pouvions voir passer des militaires français en provenance de leur base à Nyakinama venir assister des FAR repoussés par les militaires du FPR. Ces français collaboraient avec unité de militaires artilleurs rwandais, le BAC (Bataillon d'artillerie de campagne).*

Un jour, les militaires du FPR ont lancé une attaque et se sont emparés de la région des volcans. Les militaires français sont intervenus pour appuyer les FAR et ont installé leurs armes d'appui dont des mortiers 105 mm près de notre position. Il était tard vers mi-nuit. Ils ont tellement pilonné les volcans que la forêt brûlait partout. La contre-attaque dans les volcans s'est poursuivie pendant quelques jours. C'est ainsi qu'à Nyagahinga au pied du volcan Muhabura, les Français y avaient installé leur artillerie pour pilonner dans les volcans. Les grandes armes qui pilonnaient toujours dans la forêt des volcans Je me souviens aussi que lors d'une attaque des Inkotanyi à Kidaho, nous avons été repoussés et nous nous sommes repliés à Maya où des militaires français nous ont rejoints. Ils disaient qu'ils se préparaient à une contre-attaque en collaboration avec le Bn Para Cdo pour reconquérir la zone. Chaque fois que les Français allaient au combat, ils rentraient avec des Inkotanyi capturés et les déposaient dans le camp militaire de Muhoza dans une cave sous un hangar qui servait de poudrière ».

A propos du viol, il déclare :

« Vers le mois de novembre 1991, nous avons été moi et certains de mes camarades mutés à Jali. En cours de route, à Shyorongi, nous y avons trouvé une barrière gardée par des militaires français. Ils nous ont donné deux femmes et un homme accusés de complicité avec le FPR et nous devons les déposer à Kigali. Ils venaient de passer 3 jours sans manger. Ils les ont donc fait monter sans ménagement dans le camion et nous les avons amenés à Kigali tout en les louant de coups de pieds. Selon les deux dames les Français les avaient arrêtées à leur domicile sur dénonciation de la population qui les accusaient d'être des complices des Inkotanyi et qu'elles avaient la mission de reconnaître leurs positions. En plus ils les avaient gardées dans leurs trous de défense où ils les avaient violées. Arrivés à Kigali nous les avons remis aux militaires français qui étaient basés non loin de l'hôtel Méridien avant de continuer sur Jali ».

Pour ce qui est de la formation, il indique : « *Lors que nous étions à Jali, les Français venaient nous former sur le maniement des armes d'appui, le maintien de l'ordre public et le combat sans armes.* ».

A propos des meurtres et assassinats, il précise :

« *Lorsque je venais d'être muté à Kibuye, j'ai assisté à un briefing donné au camp Kibuye par un colonel français de l'Opération Turquoise du nom de Sartre. Il nous a expliqué l'objectif de cette opération, les limites géographiques de leur mission ainsi que l'intérêt pour le Rwanda d'une telle intervention. Il a sollicité une bonne collaboration des gendarmes notamment dans la lutte contre les infiltrés du FPR. Un jour, de retour de Bisesero les Français ont amené dans notre camp quelques individus. Trois parmi eux étaient gravement blessés dont une fille à coup de machette. Ils ont emporté la fille pour aller la soigner mais les autres, ils les ont noyés dans le lac Kivu tout près du Guest house. Par la suite, on pouvait voir les cadavres flotter au-dessus de l'eau souillée de sang. Une autre fois, toujours à Kibuye, les Français ont amené de Bisesero deux femmes et les ont hébergées à l'ENT (Ecole normale technique). Là aussi ils les ont soumises aux différentes tortures en les tapant et en les violant. Elles en sont d'ailleurs mortes* ».

83. Sénateur Augustin Iyamuremye

Sénateur Augustin Iyamuremye est un ancien directeur de renseignements intérieurs à la Primature, de 1992 à 1994. Il a été candidat ministre du PSD au gouvernement de transition à base élargie. Actuellement il est Sénateur à la Chambre du Sénat. La Commission l'a entendu le 24 octobre 2006 comme témoin de contexte.

Son témoignage décrit la tension et la suspicion qui prévalait dans la sphère politique de l'époque où les partis d'opposition mouvement démocrate républicain (MDR), PSD, parti libéral (PL) et parti démocrate chrétien (PDC) étaient à couteaux tirés avec le MRND, la Primature revenant au MDR. Il évoque également la part des Français dans la tenue des barrières et le vandalisme des biens publics :

« *Le service de renseignements intérieurs était une des branches du service de renseignements qui venait d'être scindé en 3 parties en application des accords d'Arusha. Les 2 autres branches, à savoir le service de renseignements extérieurs et le service d'immigration et émigration, étaient respectivement rattachés au ministère de la Défense et le ministère de l'Intérieur.*

S'agissant du rôle des Français dans l'arène politique de cette période, ils étaient en mesure d'être bien informés de la situation politique au Rwanda, bien que, concrètement, je ne pouvais pas avoir l'accès facile à la connaissance de leur degré de coopération militaire qui relevait du